

Sous-comité de la technologie de l'information

Procès-verbal 4

le lundi 25 novembre 2019

9 h 34

salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présents: Président : Conseiller J. Leiper
 Conseillers : G. Darouze, J. Sudds, T. Tierney

Avant le début de la rencontre, le président du Sous-comité Jeff Leiper souligne que la réunion a lieu sur le territoire non cédé et non abandonné de la nation algonquine Anishinabeg.

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 3, de la réunion du Sous-comité de la technologie de l'information du vendredi 4 octobre 2019, a été adopté.

BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL

1. LES PRIORITÉS PROPOSÉES POUR LE MANDAT DU CONSEIL 2019-2022

ACS2019-ICS-ST-0003

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Renvoi de la réunion du Conseil municipal du 6 novembre 2019.

RECOMMANDATION DU RAPPORT :

Que le Sous-comité de la technologie de l'information examine les mesures qui relèvent de son mandat, comme l'expose le document 1, et transmette ses recommandations au Conseil afin que ce dernier les étudie à sa réunion du 11 décembre 2019.

Le Sous-comité assiste d'abord à une présentation avec diaporama sur ses priorités proposées pour le mandat du Conseil, *Croissance économique et diversification* et *Excellence du service par l'innovation*. La présentation est donnée par des membres du personnel de la Direction générale des services novateurs pour la clientèle : M^{me} Valerie Turner, directrice générale, M. Marc René de Cotret, directeur, Transformation des services, M. Sandro Carlucci, chef de l'information (CI), Services de technologie de l'information (STI), M^{me} Asha Gajaria, gestionnaire, Solutions technologiques, STI, et M^{me} Andrea Lanthier-Seymour, directrice, Services de l'information du public et des relations avec les médias. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Le président exprime le souhait de recevoir des mises à jour régulières. En l'absence de questions, la recommandation du rapport est présentée au Sous-comité et ADOPTÉE telle quelle.

Cet extrait du procès-verbal provisoire sera transmis à la coordination du Comité des finances et du développement économique, qui produira un rapport regroupant les recommandations de tous les comités permanents, sous-comités, commissions et conseils, lequel sera présenté au Conseil municipal à sa réunion du mercredi 11 décembre 2019.

PRÉSENTATIONS

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES NOVATEURS POUR LA CLIENTÈLE SERVICES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

2. MISE À JOUR DE L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ TECHNOLOGIQUE – SERVICES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Le conseiller Darouze présente la motion suivante pour que le Sous-comité puisse recevoir une présentation du personnel et dispenser celui-ci de l'obligation de déposer un rapport écrit sur le sujet.

MOTION N° SCTI 2019 04/01

Motion du conseiller G. Darouze :

QUE, conformément au paragraphe 89(3) et à l'alinéa 83(4)a des *Règles de procédure*, le Sous-comité de la technologie de l'information suspende les *Règles de procédure* afin de recevoir la présentation du chef de l'information, Services de technologie de l'information (STI), Direction générale des services novateurs pour la clientèle, sur la *Mise à jour de l'état de la sécurité technologique* des STI lors de la réunion d'aujourd'hui, et dispense le personnel de l'obligation de déposer un rapport écrit sur cette présentation.

ADOPTÉE

M. Sandro Carlucci, CI, STI, Direction générale des services novateurs pour la clientèle, présente un diaporama au sujet des efforts déployés pour améliorer l'état de la sécurité technologique aux STI. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Les questions posées au personnel portent sur la structure et la gouvernance de l'Équipe de gestion des risques liés à la sécurité technologique; les rapports de suivi destinés au vérificateur général de la Ville; et la sécurité du courrier électronique.

Au terme des discussions, le Sous-comité PREND ACTE de la présentation.

TRANSFORMATION DES SERVICES

3. LES ROBOTS CONVERSATIONNELS À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Le conseiller Tierney présente la motion suivante pour que le Sous-comité puisse recevoir une présentation du personnel et dispenser celui-ci de l'obligation de déposer un rapport écrit sur le sujet.

MOTION N^o SCTI 2019 04/02

Motion du conseiller T. Tierney :

QUE, conformément au paragraphe 89(3) et à l'alinéa 83(4)(a) du *Règlement de procédure*, le Sous-comité de la technologie de l'information suspende l'application des Règles de procédure afin que ses membres puissent écouter la présentation du directeur, Transformation des services, Direction générale des services novateurs pour la clientèle, sur l'intelligence artificielle conversationnelle à sa réunion d'aujourd'hui, et dispense le personnel de l'obligation de déposer un rapport écrit sur ce compte-rendu verbal / présentation.

ADOPTÉE

M. Marc René de Cotret, directeur, Transformation des services, STI, Direction générale des services novateurs pour la clientèle, présente un diaporama sur la nouvelle génération d'intelligence artificielle (IA) et de technologie cognitive et son incidence sur la prestation des services à la Ville. Il mentionne l'une des initiatives de la Ville, soit son partenariat avec Microsoft Corporation pour offrir un service de robot conversationnel à intelligence artificielle au 3-1-1 (interface utilisateur vocale). M. de Cotret remercie MM. Aaron Byrne, Services Web et activités opérationnelles, Jeff Kozera, Automatisation, Modernisation technologique, et

M^{me} Tejinder Sondhi, Innovation et service numérique, pour leur participation à ce projet. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Les questions posées au personnel portent sur la possibilité que cette technologie apporte une plus grande connectivité avec les partenaires (p. ex., Bibliothèque, Santé publique); l'historique et l'évolution du robot conversationnel du 3-1-1; sa mise en service au premier trimestre de 2020 et son éventuelle intégration à plus grande échelle; la participation du public et les mises à l'essai possibles; l'analyse de rentabilité, les ressources et les économies potentielles; l'intégration avec des assistants virtuels à intelligence artificielle externes; et la possibilité d'intégrer des interfaces de programmation d'applications de tiers à la plateforme tout en maintenant la sécurité et l'intégrité de l'environnement.

Au terme de la discussion, le Sous-comité PREND ACTE de la présentation.

DIRECTION GÉNÉRALE SERVICES DES FINANCES

FINANCES MUNICIPALES

4. BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS DE 2020 - SOUS-COMITÉ DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

ACS2019-FSD-FIN-0007

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT :

Que le Sous-comité de la technologie de l'information examine les sections pertinentes des Budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement de 2020 et qu'il présente ses recommandations au Conseil, siégeant à titre de Comité plénier, aux fins d'examen lors de sa réunion prévue du 11 décembre 2019.

Le Sous-comité reçoit une présentation avec diaporama sur sa part du budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations 2020 de la Ville, présentée par

MM. Sandro Carlucci, CI, STI et Marc René de Cotret, directeur, Transformation des services, tous deux de la Direction générale des services novateurs pour la clientèle. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

M^{me} Marian Simulik, directrice générale, Services des finances et trésorière municipale et M^{me} Wendy Stephanson, trésorière municipale adjointe, Recettes, sont toutes deux présentes pour répondre aux questions.

La conseillère Sudds présente ensuite la motion suivante :

MOTION N^o SCTI 2019 04/03

Motion de la conseillère J. Sudds :

QUE le Sous-comité de la technologie de l'information (SCTI) recommande au Conseil, réuni en comité plénier, d'approuver la partie du budget préliminaire de fonctionnement et d'immobilisations 2020 se rapportant au SCTI, comme suit :

- 1. Le budget des Services de technologie de l'information :**
 - a. Besoins en ressources de fonctionnement des Services de technologie de l'information (p. 3-4 du livre budgétaire du SCTI);**
 - b. Budget des immobilisations du SCTI (p. 5 du livre budgétaire du SCTI, projets énumérés à la p. 11).**

Le Sous-comité reçoit ensuite M. Matthew Darwin, qui s'exprime au sujet de Données ouvertes; l'automatisation; le besoin de rehausser la qualité des données; et le besoin d'améliorer la communication et la collaboration avec la population aux prémices du processus d'intégration de l'intelligence artificielle et des autres projets.

Lors de la discussion qui suit, les intervenants soulèvent des points, et on pose des questions au sujet de la connexion Wi-Fi. Le personnel est conscient qu'il faut maintenir la communication; celui-ci compte avoir plus d'information après les Fêtes.

Au terme de la discussion, la recommandation du rapport est présentée au Sous-comité et ADOPTÉE, dans sa version modifiée par la motion n^o SCTI 2019 04/03.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

SCTI 01-19

COMPATIBILITÉ D'OFFICE 365 AVEC LES LOGICIELS ET SYSTÈMES DE DONNÉES DÉSUETS

(Conseiller G. Darouze)

J'aimerais demander au personnel s'il est possible de profiter du déploiement d'une mise à jour logicielle, comme celui qu'effectue la Ville avec Office 365, pour moderniser les fichiers. Je pense notamment aux fichiers PST, qui NE SONT PAS compatibles avec le nouveau système.

Je pose cette question car, bien que nous accueillions volontiers le progrès et les avantages du nouveau système, celui-ci comporte aussi irritants et pierres d'achoppement, ce qui entrave sérieusement le travail du personnel de la Ville.

En effet, comme on ne peut pas chercher de fichiers PST dans Office 365, les renseignements enregistrés sur les résidents, le personnel et les réunions sont devenus introuvables, de même que les demandes soumises en vertu de la LAIMPVP.

J'aimerais donc savoir, avant que d'autres modifications du genre ne soient apportées, comment nous pourrions décharger le personnel de la migration de ses données? Beaucoup de temps a déjà été perdu pour cela; nous ne pouvons nous le permettre de nouveau.

J'aimerais également savoir quels problèmes a rencontrés l'équipe Office 365 dans le cadre de la migration, et s'il y aurait quelque chose à faire pour réduire davantage la participation des employés au processus, ou s'il serait possible pour le personnel d'aider ceux et celles qui n'ont pas terminé de verser leurs fichiers PST dans le nuage.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 10 h 35.

Coordonnateur du comité

Président